

L'équipe municipale sortante assure l'intérim

Après avoir été élu au premier tour des élections municipales 2020, Gérard Juin, tête de liste du « Bois énergies nouvelles », était prêt à installer son équipe dès le samedi suivant. Mais la situation a évolué, jeudi 19 mars, après les annonces gouvernementales. En effet, pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les premiers conseils municipaux sont reportés au mois de mai. Le mandat du conseil sortant est donc prolongé à titre exceptionnel. Cette mesure touche même les maires qui ne se représentaient pas (Michel Auclair aux Portes, Jean-Louis Olivier à Ars, Gilles Duval à Saint-Clément et Léon

Gendre à La Flotte). Jusqu'à cette date, l'équipe sortante doit assurer la continuité des services publics. Joint par téléphone, Gérard Juin a confirmé qu'avec son équipe tout était prêt : postes d'adjoints, partage de responsabilités et mise place du programme qu'il a proposé aux Boitais. Il a également publié sur sa page Facebook : « Dans cette situation sanitaire inédite, nous nous mettons dès maintenant au service de la population du Bois pour répondre collectivement à l'urgence. » Il a précisé qu'il restait disponible pour toute demande de la part de l'équipe qui assure l'intérim. ■

Alain Pavan

